

Refusons d'être les dindons des pigeons !

« *Pigeon : espèce volatile apparentée à la famille du MEDEF se nourrissant de l'argent public.* »

Qualifiant d'objectif impératif, le retour du déficit public à 3% du PIB, le gouvernement poursuit dans la voie de l'austérité. Les services publics subissent d'importantes coupes budgétaires. Les coups portés contre les salariés, les retraités et les classes les plus modestes continuent à pleuvoir.

Sous couvert d'amélioration de la compétitivité et avec de multiples dispositions facilitant les licenciements et la flexibilité, l'accord national interprofessionnel du 11 janvier généralise le chantage à l'emploi, permet une baisse drastique des salaires et une augmentation du temps du travail. Il constitue une menace bien réelle pour l'avenir des droits et garanties statutaires des fonctionnaires qui pourrait à terme se voir infliger, sous couvert d'équité public-privé, le même traitement.

Les propositions récentes de la Cour des Comptes portant sur une baisse des allocations familiales et des pensions de retraite participent des mêmes logiques de paupérisation à l'œuvre dans toute l'Union Européenne.

Ces orientations plébiscitant la rigueur, trouvent leur résonance dans la crise auto alimentée par des choix entièrement dévoués aux intérêts du monde de la finance.

Les discours dominants sur la dette publique, consistant à présenter par exemple la construction d'écoles, d'hôpitaux, de crèches...comme une charge et non des investissements utiles à la collectivité, s'inscrivent dans cette démarche d'acceptation et de résignation face au rouleau compresseur libéral.

Les tensions sociales et économiques ne résultent pas d'un prétendu dérapage des dépenses publiques mais d'une crise des recettes publiques occasionnée notamment par la faiblesse de la taxation des revenus du Capital et un encouragement à la spéculation sur la dette souveraine des Etats. En 2012, le remboursement des intérêts a représenté 48,8 Milliards d'euros.

Tout ceci pose clairement, la nécessité d'une réhabilitation du rôle des Finances Publiques comme outil au service de politiques publiques favorisant une autre répartition des richesses et répondant véritablement aux besoins de la nation.

Faire autrement, c'est possible !!!

Malgré le carcan « Troïkan » (BCE, FMI, UE), accentué avec la ratification des derniers traités européens, l'adoption, dans le cadre de la loi de programmation budgétaire, des mesures présentées fin 2011 au Sénat aurait permis d'engranger 30 milliards de recettes supplémentaires (plafonnement de l'avantage fiscal sur les intérêts des prêts des sociétés, amendement pigeon, ISF...).

Cela témoigne bien que l'austérité relève bien d'une volonté politique et non d'une fatalité !

Avec les suppressions d'emplois, le gel du point d'indice, la casse des plans de promotion, les tailles dans les budgets de fonctionnement des directions, les

Montreuil, le 4 mars 2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

agents de la DGFIP paient le prix fort (remboursement des frais de déplacement, moyens attribués au service, chauffage...).

Sur l'ensemble des contentieux ouverts, nous ne pouvons accepter les discours « pavloviens » sur les nécessaires sacrifices à consentir pour le redressement des finances publiques.

La démarche stratégique, déclinaison d'une nouvelle RGPP rebaptisée MAP, ne saurait représenter une réponse

à nos revendications. Les agents attendent autre chose que de se faire hara-kiri en devenant eux-mêmes les propres acteurs de la liquidation des missions, de leurs droits et de leur administration en général.

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques continue de se battre pour exiger un véritable bilan contradictoire de la fusion, point de départ à tout dialogue social. S'agissant des carrières, elle ne peut admettre les reculs notamment avancés par la remise en cause des plans de qualification.

TROP CHER LES FONCTIONNAIRES ? JUGER PLUTÔT !			
Suppressions d'emplois (1)	441,2 millions €	Plafonnement de l'avantage fiscal sur les intérêts des prêts des sociétés	13 milliards d'€ (de manque à gagner par rapport à la proposition budgétaire de 2011 du Sénat) (2)
Mesures catégorielles (1)	311,3 millions €	Amendement pigeon	750 millions d'€
Glissement Vieillesse Technicité (1)	219,7 millions €	Non modification des tranches moyenne et haute de l'ISF	600 millions d'€
Revalorisation des bas salaires (1)	80,8 millions €	Fraude Fiscale	50 milliards d'€ (minimum)
GIPA (1)	69 millions €	Pacte de compétitivité	20 milliards d'€
TOTAL	1,122 milliard €	TOTAL	84,250 milliards d'€

(1) *Fonction Publique d'Etat*

(2) *Le plafonnement de l'avantage fiscal sur les intérêts des prêts des sociétés ouvre la possibilité aux entreprises de déduire sans plafonnement de leur bénéfice net imposable leurs intérêts d'emprunts contractés notamment pour acquérir d'autres entreprises.*

Selon Bercy, l'avantage procuré par les intérêts d'emprunts est quatre fois supérieur pour les entreprises de plus de 5000 salariés que pour les PME, contribuant pour moitié aux 20 points d'écart au taux d'imposition réel entre elles (39,5% pour les PME, contre 18,6% pour les grandes entreprises).

En ne reprenant pas la proposition votée par le Sénat en 2011 de plafonner cet avantage en limitant la déduction des intérêts d'emprunts à 30% du résultat brut des sociétés, dans la limite de 3millions d'euros, ce qui aurait pu représenter «un rendement potentiel supplémentaire pour l'impôt sur les sociétés (IS) de 17 milliards d'euros», un manque à gagner de 13 milliards d'euros est créé.

HALTE AUX RENGAINES SUR LES PRÉTENDUES PÉNURIES BUDGÉTAIRES

Dans tous les services,

- **signons le manifeste intersyndical,**
- **mettons à l'ordre du jour la mobilisation, sous toutes ses formes, pour la satisfaction de toutes les revendications (locales comme nationales),**
- **rejetons la démarche stratégique,**
- **Organisons les Etats Généraux autour de cahiers revendicatifs.**

**METTONS SOUS TOUTES SES FORMES
L'ACTION ET LA MOBILISATION A L'ORDRE DU JOUR !**